

AVANT PROPOS

Le principe de l'école du socle est arrêté dans la loi d'orientation de 2005 :

« La scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société ».

Il nous faut dans ce cadre prendre en compte la circulaire concernant la préparation de la rentrée 2011 et fixant les lignes de force de la politique éducative :

« Un objectif naturel s'impose à chacun des acteurs de l'école : améliorer les acquis des élèves significativement et durablement à tous les niveaux de la scolarité. »

« Aux outils déjà proposés, notamment sur le site Eduscol, doivent s'ajouter les outils conçus au sein des écoles et des établissements. Dans une perspective de diffusion des « bonnes pratiques », les corps d'inspection, sous la responsabilité des autorités académiques, contribueront à la collation et à la mise à disposition des démarches pédagogiques les plus efficaces. »

Le Constat d'un besoin de clarification autour des modalités d'aide et de suivi des élèves pour les équipes de SEGPA, a conduit à un repérage des organisations pédagogiques, des outils de suivi et des aides individualisées par des rencontres sur site.

Le directeur de SEGPA guide les pratiques d'équipes dans la mise en œuvre d'un nouvel environnement de travail et dans le respect du cadre réglementaire.

Aider au mieux chaque élève à progresser dans ses apprentissages dès son arrivée en 6^{ème} SEGPA, l'accompagner vers une formation qualifiante au minimum de niveau V qu'il entreprendra au sortir de la 3^{ème} SEGPA, sont les objectifs qui ont guidé la synthèse et le croisement des données dans le respect des textes et conduit à l'élaboration de ce livret.

Alain Gallerand
IEN ASH

Remerciements à Mr Stéphane HERVE CPA IEN ASH pour sa participation à l'élaboration de ce livret
Remerciements aux directrices et directeurs de SEGPA au directeur de l'EREA du département de l'Orne pour leur collaboration.

SOMMAIRE

1 Les outils de suivis en SEGPA

Le Bilan annuel

La forme possible et le contenu

La gestion et l'utilisation du bilan annuel

Le projet individuel de formation (PIF)

La forme possible et le contenu

La gestion et l'utilisation du PIF

Le livret personnel de compétences (LPC)

La forme possible et le contenu

La gestion et l'utilisation du LPC

2 les bonnes pratiques

Les aides individualisées

Les modules d'aide spécifiques

Les Projet personnalisé de réussite éducative (PPRE)

3 Les fiches outils

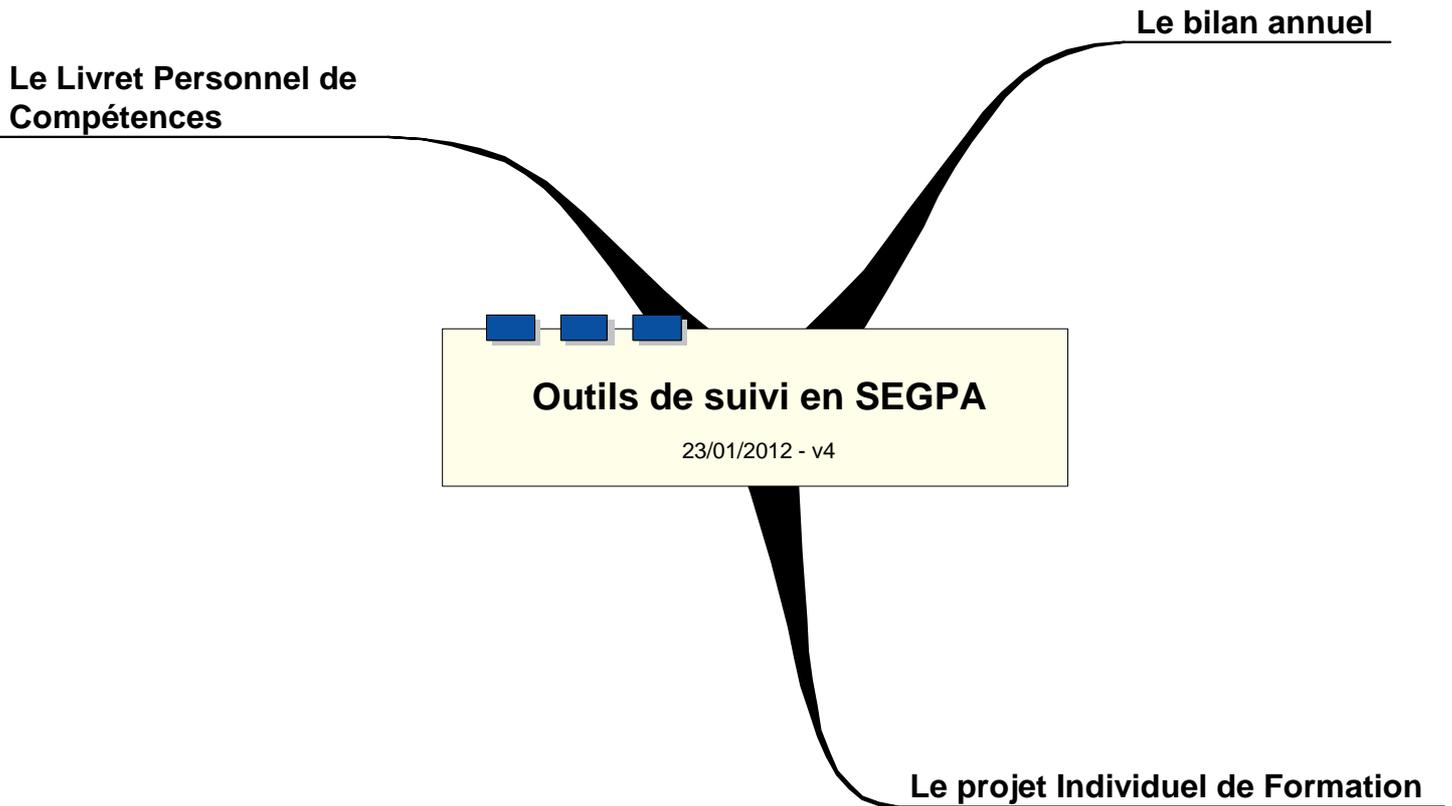
Fiche outil n°1 : Projet Individuel de Formation

Fiche outil n°2 : Bilan annuel

Fiche outil n°3 : Projet personnalisé de réussite éducative passerelle

Sélection de sites utiles

1. Des outils de suivi en SEGPA au service des progrès de l'élève



LE BILAN ANNUEL

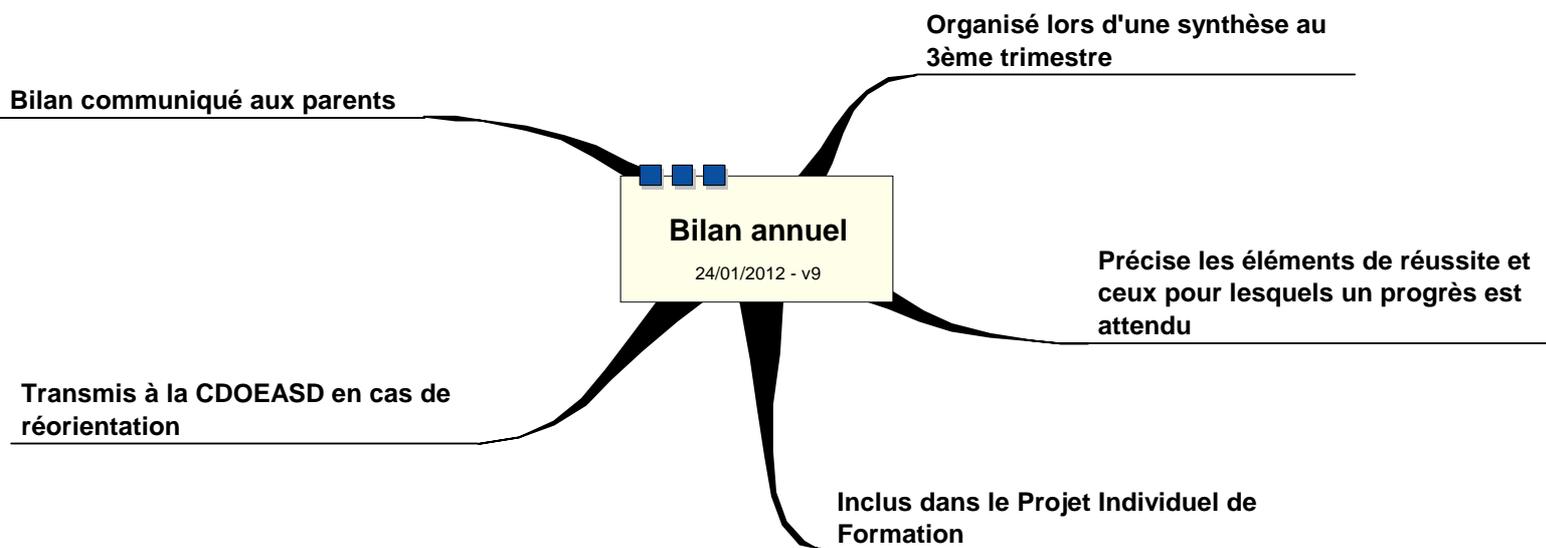
Texte de référence : circulaire 2009-060 du 24/04/2009 relative aux orientations pédagogiques pour les enseignements généraux et professionnels adaptés

Il recommande la rédaction d'un bilan annuel en SEGPA :

"Pour chaque, élève un **bilan annuel**, s'appuyant sur les renseignements fournis par le LPC ainsi que sur les résultats aux évaluations spécifiques du champ professionnel, est établi par le directeur adjoint chargé de la SEGPA"

Le bilan annuel précise les éléments de réussite du parcours de l'élève et explicite le projet de formation et d'orientation de l'élève et sa faisabilité.

Il permet à un enseignant nouvellement nommé de prendre connaissance, dès le début de l'année scolaire, des principales difficultés et réussites de chaque élève de sa classe.



LE PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION (PIF)

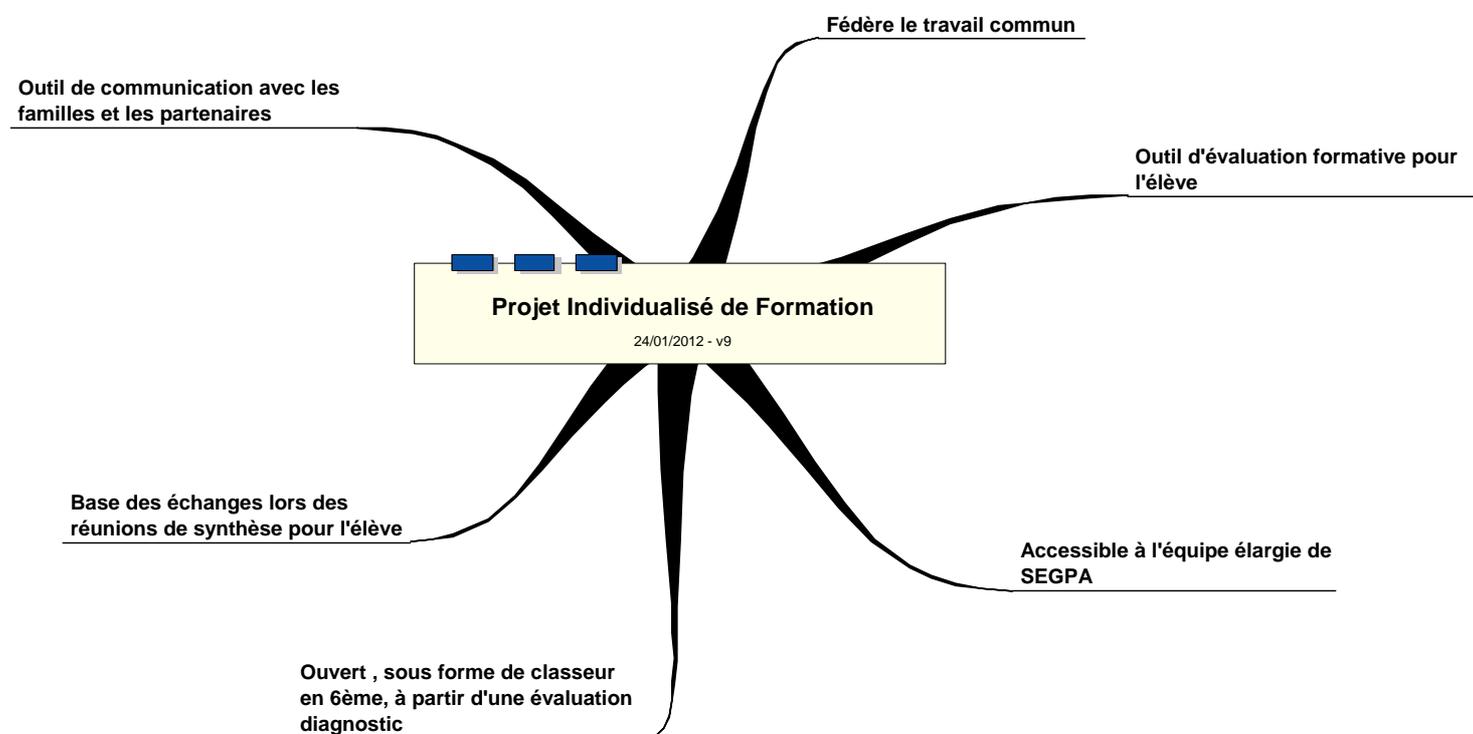
Texte de référence : circulaire 2009-060 du 24/04/2009 relative aux orientations pédagogiques pour les enseignements généraux et professionnels adaptés

"Les élèves de SEGPA bénéficient, tout au long de leur cursus, d'un suivi individualisé dans le cadre du **projet individuel de formation** »

Le PIF repose sur un diagnostic, fixe les priorités d'apprentissage sur les lacunes les plus pénalisantes. Il définit la forme de l'action pédagogique à mettre en œuvre. Cette stratégie engage l'équipe sur l'acquisition de la compétence ciblée (exemple : mise en œuvre de dispositifs d'aide individualisée, organisation de groupes de besoins, utilisation des 2 heures de MAS en 6^{ème} et 5^{ème}, développement de la coopération entre élèves etc.)

Le PIF est propre aux élèves en SEGPA et relève de mesures d'individualisation de leur formation, pour tenir compte de leurs difficultés et besoins particuliers

Le PIF est évolutif dans le temps et nécessite une régulation, une interrogation régulière sur l'ajustement la modification ou l'arrêt des dispositifs d'aide



Ce qu'il n'est pas : Un simple indicateur du niveau de l'élève

Ce qu'il est : Une prise en compte des difficultés particulières de chaque élève visant à l'amélioration de ses compétences

Par quel moyen : Par une attention resserrée et convergente de l'ensemble de l'équipe

LE LIVRET PERSONNEL DE COMPETENCES (LPC)

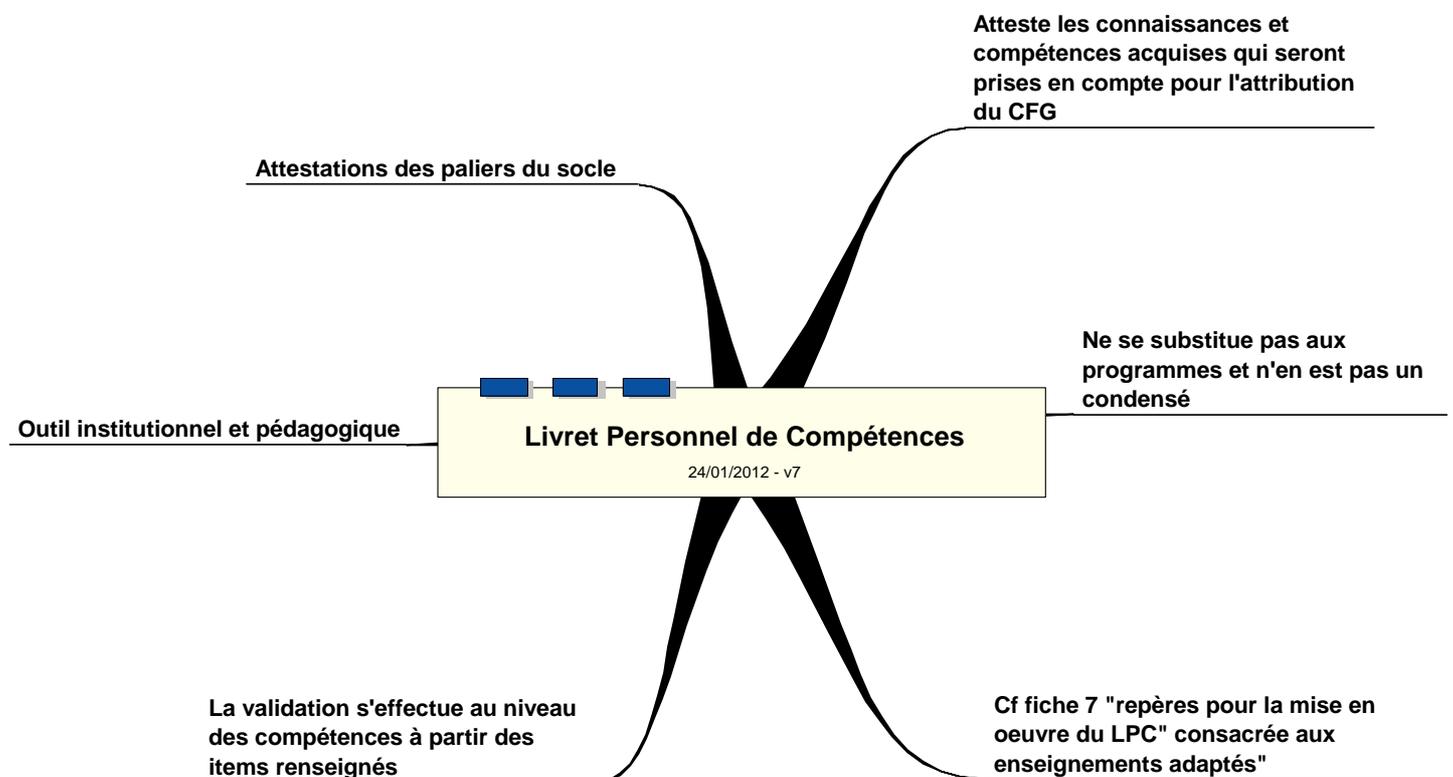
Le décret du 11 juillet 2006 concernant le socle commun de connaissances et de compétences, organise le contenu du socle commun autour de sept grandes compétences qui définissent ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire :

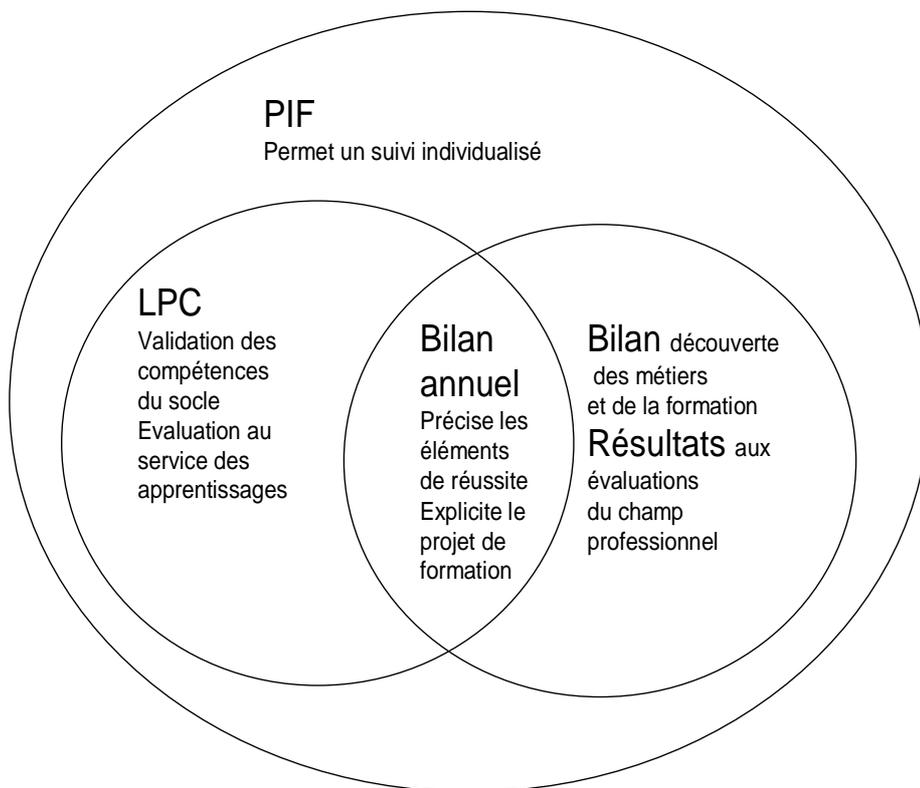
Texte de référence : circulaire 2009-060 du 24/04/2009 relative aux orientations pédagogiques pour les enseignements généraux et professionnels adaptés

Circulaire du 8 juillet 2010 concernant la mise en œuvre du LPC

Le **Livret Personnel de Compétences** formalise l'accès des élèves à la maîtrise des compétences du socle. Il permet de suivre pour chaque élève l'acquisition progressive de compétences

Le LPC, outil de synthèse et de communication, n'est ni un outil pour organiser les apprentissages au quotidien, ni un outil pour planifier le travail des enseignants sur les différentes périodes de l'année



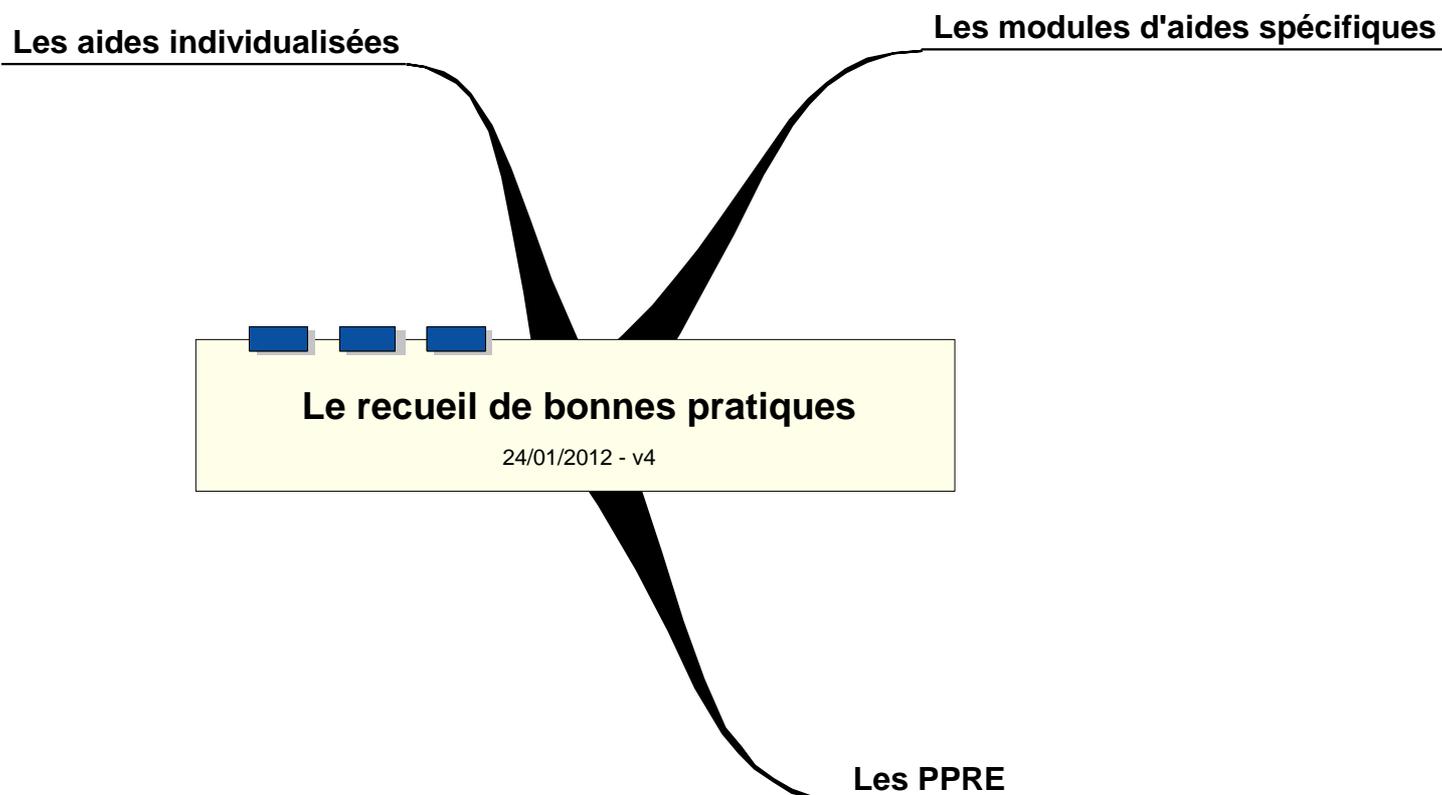


2. Le recueil des bonnes pratiques

Circulaire de rentrée 2011 : « dans une perspective de « diffusion de bonnes pratiques », les corps d'inspections, sous la responsabilité des autorités académiques, contribueront à la collation et à la mise à disposition des démarches pédagogiques les plus efficaces »

Les aides individualisées

Les modules d'aides spécifiques



Le recueil de bonnes pratiques

24/01/2012 - v4

Les PPRE

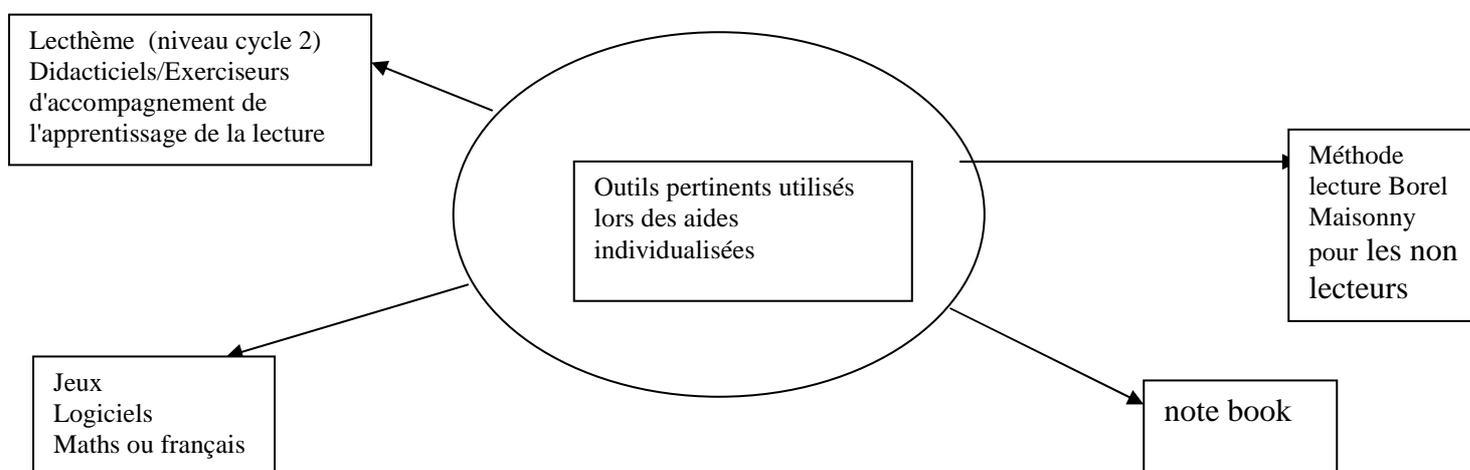
Les aides individualisées

Texte de référence : circulaire 2009-060 du 24/04/2009 relative aux orientations pédagogiques pour les enseignements généraux et professionnels adaptés

Dès qu'un élève apparaît en difficulté malgré l'adaptation de l'enseignement l'aide personnalisée individualisée est mobilisée

Exemples d'aides individualisées considérées comme efficaces par les équipes de SEGPA de l'Orne

Objectif de l'aide	Organisation pédagogique	Périodicité	Evaluation
Améliorer les performances dans le domaine de la langue	Prise en charge individuelle par l'assistante pédagogique du collège ou la documentaliste	Tant que l'aide paraît bénéfique avec évaluation intermédiaire de l'aide	Progrès de l'élève dans les différentes matières
Aide apprentissage de la lecture	1 ou 2 élèves en échec Soutien individuel	1 à 2h par semaine	Progrès en lecture
Aide aux devoirs	Conduite par un assistant pédagogique	Après la classe 1h	Progrès dans l'organisation et la réalisation du travail à la maison
Aide à la méthodologie	Groupes de 8 élèves de collège et de SEGPA	Sur les temps de permanence période de 6 semaines	Fiche de suivi Evaluation au bout de la période
Soutien français maths	Groupes de 8 élèves de collège et de SEGPA	Sur les temps de permanence période de 6 semaines	Fiche de suivi Evaluation au bout de la période



Les modules d'aide spécifiques (MAS)

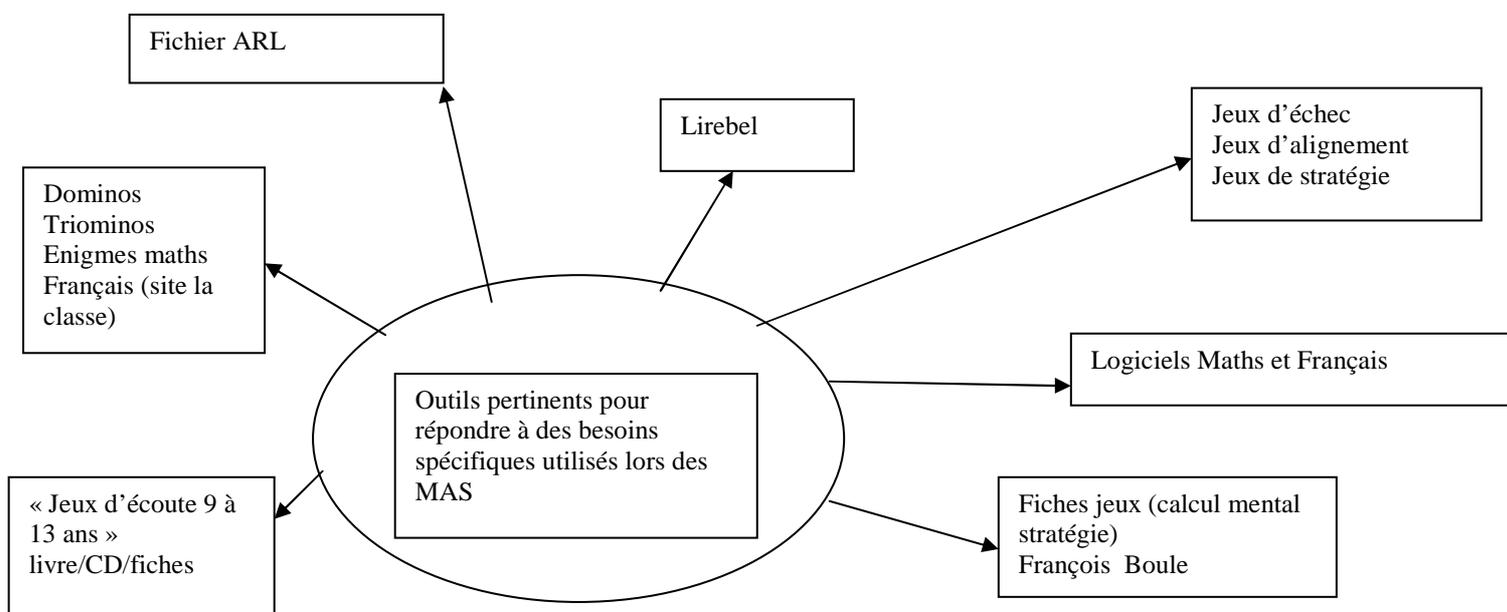
Texte de référence : circ. 2009-060 du 24/04/2009

"Ces heures modulables (2h en 6^{ème} et 2h en 5^{ème}) sont destinées à répondre à des besoins spécifiques, apparaissant en cours d'apprentissages et repérées par l'équipe pédagogique. Elles permettent la mise en œuvre d'actions denses et limitées dans le temps »

Ces modules répondent à des besoins spécifiques apparaissant en cours d'apprentissage. Ils peuvent être utilisés en faveur des projets individuels de formation

Exemples de modules d'aide spécifiques considérés comme pertinents par les équipes de SEGPA dans l'Orne

Objectif de l'aide	Organisation pédagogique	Outils	Périodicité	Evaluation du dispositif
Renforcer le raisonnement et la stratégie	Classe de 6 ^{ème} et 5 ^{ème}	Jeux	1h /semaine toute l'année scolaire	Réinvestissement dans différentes matières.
Renforcer les compétences en maths, français, raisonnement logique	Classe en demi-groupe	Logiciels Fichiers	2h/semaine : Tous les élèves de 6 ^{ème} 5 ^{ème} en début d'année puis groupes de besoins en cours d'année	Progrès de chaque élève en cours de formation
Améliorer l'expression orale, l'écoute, la mémorisation	Classe entière	Jeux poétiques	1 trimestre	Réinvestissement dans différentes matières.
Progresser en géométrie	Classe entière	Outil Barataud	1 trimestre	Progrès individuel en géométrie
Accompagner les élèves en difficultés en mathématiques	Groupes de besoins	Jeux mathématiques	2 mois	Résultats en maths



Les Projets Personnalisés de Réussite Educative (PPRE)

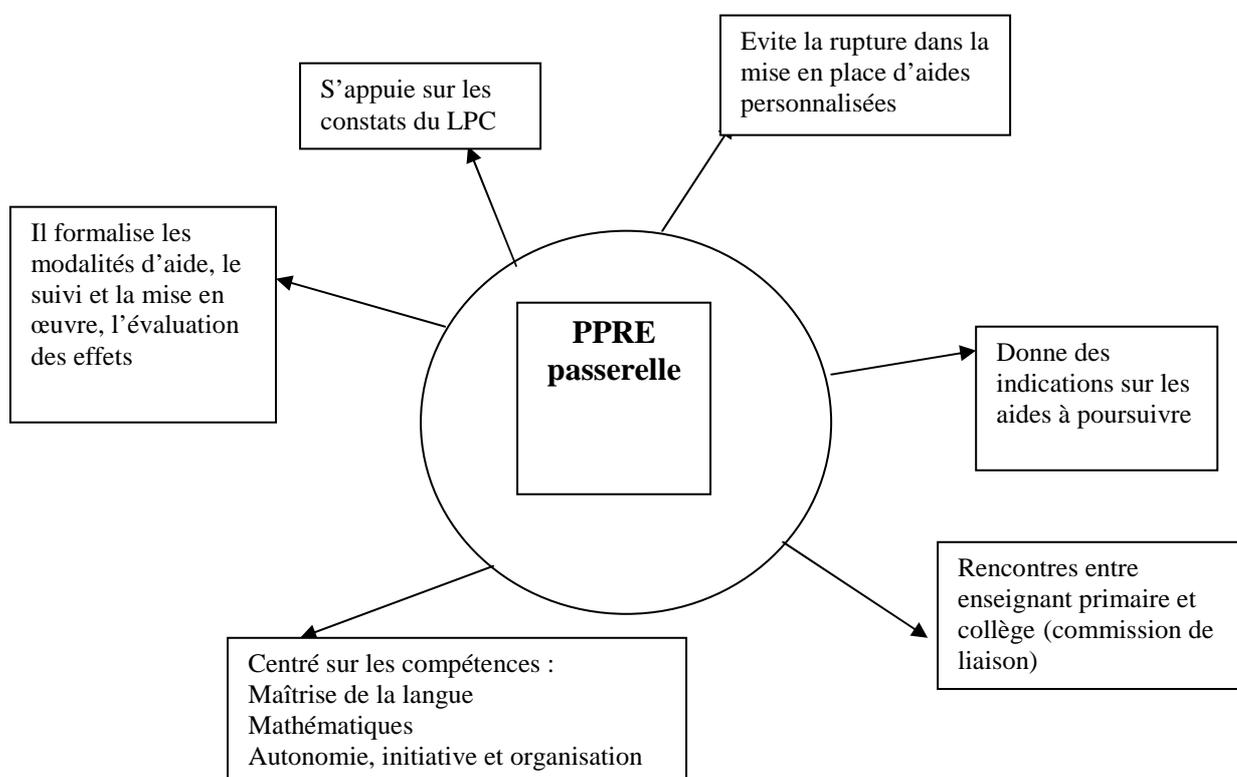
Ambition des PPRE : faire partager à tous le socle commun de connaissances et de compétences

Textes de référence : Décret n° 2005-1014 du 24/08/2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école. Décret n° 2005-1013 du 24/08/2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves au collège.

La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005

« Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan coordonné d'actions conçu pour répondre aux besoins d'un élève lorsqu'il apparaît qu'il risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences du socle commun. Il est proposé à l'école élémentaire et au collège. Il est élaboré par l'équipe pédagogique, discuté avec les parents et présenté à l'élève »

Le PPRE passerelle est un outil dont la mise en œuvre est proposée et concertée entre l'école et le collège. Il s'appuie sur le PPRE école.



L'équipe fait un choix parmi les aides et accompagnements possibles :

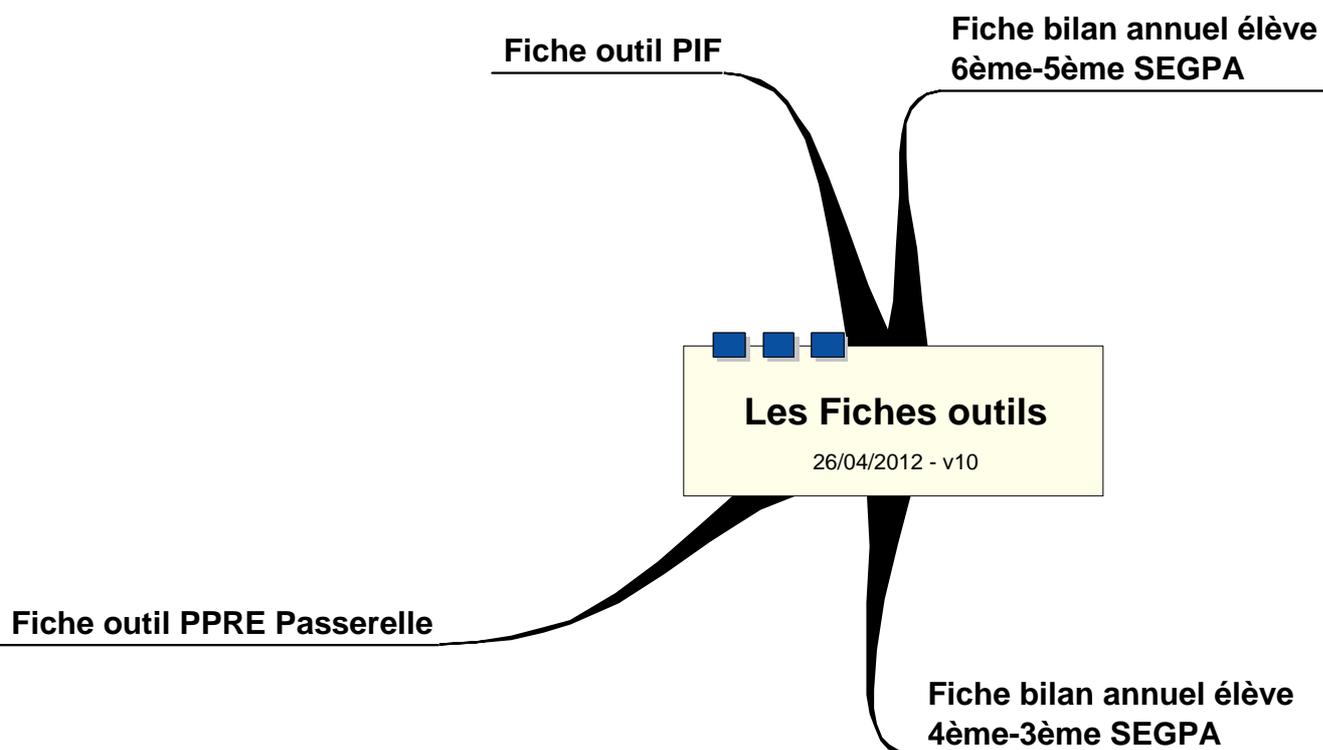
Différenciation

Modules de remise à niveau

Accompagnement personnalisé

Aides internes ou externes à l'établissement

3. LES FICHES OUTILS



Fiche outil PIF

<p><u>Projet Individuel de Formation</u></p>	<p><u>1. Fiche d'identité scolaire</u></p>	<p><u>2. Synthèse diagnostic entrée en 6^{ème}</u></p>	<p><u>3. Objectifs prioritaires</u></p>
<p>NOM Prénom Date de naissance</p> <p>PIF ouvert le</p> <p>Etablissement Classe</p> <p><i>PIF ouvert à l'entrée en 6^{ème} sous forme d'un classeur évolutif</i></p>	<p><i>Fiche réflexion d'équipe, peut être remplie avec la famille</i></p>	<p><i>Evaluations transmises par l'école primaire</i></p> <p><i>Si nécessaire évaluations réalisées en début de 6^{ème}</i></p> <p><i>Livret Personnel de compétences en cours</i></p>	<p>1..... Modalités d'aide..... Régulation prévue, réunion de synthèse du..... Ajustement.....</p> <p>2..... Modalités d'aide Régulation prévue, réunion de synthèse du..... Ajustement</p> <p>3..... Modalités d'aide Régulation prévue, réunion de synthèse du..... Ajustement</p> <p><i>Deux ou trois objectifs prioritaires au regard du diagnostic d'apprentissage</i></p>
<p><u>4. Fiches</u></p> <p><i>Eléments d'observation, Comptes-rendus, fiche contrat, bilans annuels</i></p>	<p><u>5. Communication à l'élève et sa famille</u></p> <p><i>Dates de rencontres Synthèse</i></p>		

Nom :	Prénom :	Date de naissance :
Collège :	Classe, Professeur des écoles référent :	

Eléments principaux de réussite de l'élève, difficultés en cours

DOMAINES	ITEMS	REUSSITES	DIFFICULTÉS

Compétences palier 2 du socle validées

Palier 2 (nécessaire pour l'obtention du CFG)

- Maîtrise de la langue française
- Pratique d'une langue vivante étrangère
- Principaux éléments de mathématiques Culture scientifique et technologique
- Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
- Culture humaniste
- Compétences sociales et civiques
- Autonomie et initiative

Avis du directeur de SEGPA

Date et signature / cachet de l'établissement

Nom :	Prénom :	Date de naissance :
Collège :	Classe, Professeur des écoles référent :	

Eléments principaux de réussite de l'élève, difficultés en cours

DOMAINES	ITEMS	REUSSITES	DIFFICULTÉS

Compétences palier 2 du socle validées

Palier 2 (nécessaire pour l'obtention du CFG)

- Maîtrise de la langue française
- Pratique d'une langue vivante étrangère
- Principaux éléments de mathématiques
Culture scientifique et technologique
- Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
- Culture humaniste
- Compétences sociales et civiques
- Autonomie et initiative

Compétences palier 3 du socle validées

Palier 3

- Maîtrise de la langue française
- Pratique d'une langue vivante étrangère
- Principaux éléments de mathématiques et culture scientifique et technologique
- Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
- Culture humaniste
- Compétences sociales et civiques
- Autonomie et initiative

Champs professionnels abordés en atelier

Champ	Evaluations	commentaires

Champs professionnels abordés en stage

Champ	Evaluations	commentaires

Projet de formation et d'orientation de l'élève

Avis du directeur de SEGPA

Date et signature / cachet de l'établissement

**Programme personnalisé de réussite éducative passerelle
(PPRE Passerelle)**

Nom :	Prénom :	Date de naissance :
Ecole primaire :	Collège :	

Parents ou responsable légal :	Adresse :
Père	
Mère	
Responsable légal	

PPRE PASSERELLE VOLET ÉCOLE

Items ciblés en référence au socle et au programme	Mise en œuvre	cocher	Observations précisions
	Dans la classe		
	Dans l'école		
	Aide personnalisée		
	Aide spécialisée		
	Autres		

PPRE mis en œuvre du au

Signatures :

L'élève les parents l'enseignant le directeur

Bilan du PPRE (progrès réalisés)	Suite envisagée		
	Arrêt	Poursuite	aménagement

Bilan réalisé le

Transmis au collège le.....

PPRE PASSERELLE VOLET COLLEGE

Résultats aux évaluations nationales CE1

Français					Mathématiques				
Score /60					Score /40				
0 / 21	0 / 10	0 / 9	0 / 10	0 / 10	0 / 9	0 / 14	0 / 5	0 / 8	0 / 4
Lire	Ecrire	Vocabulaire	Grammaire	Orthographe	Nombres	Calculs	Géométrie	Grandeurs et mesures	Organisation et gestion de données

Résultats aux évaluations nationales CM2

Français					Mathématiques				
Score /60					Score /40				
0 / 15	0 / 10	0 / 10	0 / 15	0 / 10	0 / 8	0 / 12	0 / 7	0 / 7	0 / 6
Lire	Ecrire	Vocabulaire	Grammaire	Orthographe	Nombres	Calculs	Géométrie	Grandeurs et mesures	Organisation et gestion de données

Items ciblés en référence au socle et au programme	Mise en œuvre	cocher	Observations précisions	
	Dans la classe			
	Dans l'école			
	Aide personnalisée			
	Aide spécialisée			
	Autres			

PPRE mis en œuvre du au

Professeur référent pour le suivi :

Signatures :

L'élève les parents l'enseignant le directeur

Bilan du PPRE (progrès réalisés)	Suite envisagée		
	Arrêt	Poursuite	aménagement

Bilan réalisé le

Pour des informations sur le socle commun, le LPC, le PPRE

Le site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/>

Onglet socle commun école collège – Personnalisation des parcours dans l'école du socle

Onglet socle commun école collège – Les 7 compétences du socle

Onglet socle commun école collège – Liaison école-collège

Pour des informations sur des outils

Site Educampa : [Educampa-Net - Index](#)

Un regroupement de logiciels téléchargeables de JM Campaner destinés aux écoles et à la remédiation.

Site [logper](#)

29 logiciels maths et français téléchargeables

Les sites des [CRDP](#) proposent des banques d'outils (exemple : Matpat CRDP Rennes

MatPat | Jeu et tournois d'échecs en ligne de l'école au lycée – Mathador Flash calcul mental CRDP Franche Comté)

www.laclass.fr

Sélection d'outils et de ressources pédagogique

Des ouvrages

La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation Editions de l'INSHEA

N° 52 janvier 2011 « Enseigner et apprendre en SEGPA » présente un dossier sur le PIF